

Page: 1/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression: 24.04.2025 Révision: 24.04.2025

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit 600044

· Nom du produit: Spray de séparation E-COLL

· Code du produit: 4317784349154

· UFI: XN3A-MWAT-S90T-DMJ7

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- · Emploi de la substance / de la préparation Agents de séparation
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

E/D/E - Einkaufsbuero Deutscher Eisenhaendler GmbH EDE Platz 1 D-42389 Wuppertal Germany

Tel. +49 202 6096-0 e-mail: sdb@ede.de

· Service chargé des renseignements: Département de la sécurité des produits

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59 Centres Antipoison et de Toxicovigilance ANGERS: 02 41 48 21 21

BORDEAUX: 05 56 96 40 80 LILLE: 0800 59 59 59 LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE: 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 22 50 50 PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37

TOULOUSE: 05 61 77 74 47

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

(suite page 2)



Page: 2/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.04.2025 Révision: 24.04.2025

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Spray de séparation E-COLL

(suite de la page 1)

· 2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



· Mention d'avertissement Danger

· Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

· Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin	, garder à disposition le réci	pient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de

toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122

°F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbant le système endocrinien (conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH ou au règlement 2017/2100 ou au règlement 2018/605) à une concentration ≥ 0,1

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:					
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Numéro index: 601-004-00-0 Reg.nr.: 01-2119474691-32-xxxx	n-Butane	 Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280 			



Page: 3/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.04.2025 Révision: 24.04.2025

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Spray de séparation E-COLL

(suite de la page 2)

CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9

Numéro index: 601-003-00-5 Reg.nr.: 01-2119486944-21-xxxx Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280 25-30%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Après inhalation: Veiller à l'apport d'air frais.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

propane

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
- 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité: Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
- · Autres indications Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.



Page: 4/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.04.2025 Révision: 24.04.2025

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Spray de séparation E-COLL

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

• 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Veiller à une aération suffisante.

- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

· Préventions des incendies et des explosions:



Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

- · Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

(suite page 5)



Page: 5/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.04.2025 Révision: 24.04.2025

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Spray de séparation E-COLL

(suite de la page 4)

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 106-97-8 n-Butane

VLEP Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- · Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante. (DIN EN 140/ DIN EN 14387) Filtre A/P2

· Protection des mains:



Gants de protection (DIN EN 374)

· Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,4 mm

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- · Protection des yeux/du visage Lunettes de protection (DIN EN 166)
- · Protection du corps: Vêtement de protection léger (DIN EN 14605)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales
- · Couleur:

Incolore

· Odeur:

Caractéristique



Page: 6/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.04.2025 Révision: 24.04.2025

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Spray de séparation E-COLL

(suite de la page 5)

Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition <70 °C

· Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure:
 Supérieure:
 Point d'éclair
 Non déterminé.
 <21 °C

Température de décomposition:
 pH
 Non déterminé.
 Non déterminé.

· Viscosité:

· Viscosité cinématique Non déterminé.

· Cinématique: 23 °C - 4 mm (ISO 2431)

· Dynamique: Non déterminé.

· Solubilité

• l'eau: Pas ou peu miscible • Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.

· Pression de vapeur: Non déterminé.

· Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:
 Densité relative
 Densité de vapeur:
 Non déterminé.
 Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Aérosol

 Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

Température d'inflammation:
 Propriétés explosives:
 Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
 Lors de l'utilisation, formation possible de mélange

vapeur-air inflammable/explosif.

· Changement d'état

· Température de suintement:

Propriétés comburantes
 Taux d'évaporation:
 Non déterminé.
 Non applicable.

 Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles néant
 Gaz inflammables néant

• **Aérosols** Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous

pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Gaz comburants
 Gaz sous pression
 Liquides inflammables
 Matières solides inflammables
 Substances et mélanges autoréactifs
 Liquides pyrophoriques

(suite page 7)



Page: 7/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.04.2025 Révision: 24.04.2025

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Spray de séparation E-COLL

(suite de la page 6)

inflammables au contact de l'eau néant Liquides comburants néant Matières solides comburantes néant Peroxydes organiques néant Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant Explosibles désensibilisés néant	 Matières solides pyrophoriques Matières et mélanges auto-échauffants Substances et mélanges qui dégagent des gaz 	néant néant	(suite de la page
 Matières solides comburantes néant Peroxydes organiques néant Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant 		néant	
 Peroxydes organiques néant Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant 		néant	
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant	· Matières solides comburantes	néant	
métaux néant		néant	
	 Substances ou mélanges corrosifs pour les 		
· Explosibles désensibilisés néant	métaux	néant	
	· Explosibles désensibilisés	néant	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

and the second and th						
· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:						
CAS: 106-97-8 n-Butane						
Inhalatoire	LC50/4h	658 ppm (rat)				
CAS: 74-98-6 propane						
Inhalatoire	LC50/4h	>20 mg/m³ (rat)				

- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)



Page: 8/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.04.2025 Révision: 24.04.2025

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Spray de séparation E-COLL

(suite de la page 7)

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

(suite page 9)



Page: 9/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.04.2025 Révision: 24.04.2025

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Spray de séparation E-COLL

(suite de la page 8)

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets:
- · Catalogue européen des déchets

16 05 05 gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, IMDG, IATA UN1950
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR UN1950 AÉROSOLS
- · IMDG, IATA AEROSOLS
- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR



· Classe 2 5F Gaz.

· Étiquette 2.1

· IMDG, IATA



· Class 2 Gaz.

· Label 2.1



Page: 10/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.04.2025 Révision: 24.04.2025

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Spray de séparation E-COLL

(suite de la page 9)

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Gaz.

• No EMS: F-D,S-U

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément

aux instruments de l'OMI Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

Quantités limitées (LQ)
 Catégorie de transport
 Code de restriction en tunnels

· "Règlement type" de l'ONU: UN1950, AÉROSOLS, 2.1

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS02

- · Mention d'avertissement Danger
- Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

(suite page 11)



Page: 11/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.04.2025 Révision: 24.04.2025

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Spray de séparation E-COLL

(suite de la page 10)

- · Évaluation de la sécurité chimique
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

 Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales:
- · Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

· Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Restriction de l'emploi :

Respecter les restrictions d'emploi pour les jeunes (22 JArbSchG)

- Scénarios d'exposition

Exposure scenario(s) of ingredients (if present) are available on request at: sdb@ede.de

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

- · Service établissant la fiche technique: Département de la sécurité des produits
- · Contact: Head of Product Safety Department
- · Date de la version précédente: 14.04.2022



Page: 12/12

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression: 24.04.2025 Révision: 24.04.2025

Numéro de version 307 (remplace la version 306)

Nom du produit: Spray de séparation E-COLL

(suite de la page 11)

· Numéro de la version précédente: 306

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam. Gas 1A: Gaz inflammables - Catégorie 1A

Aerosol 1: Aérosols - Catégorie 1

Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression - Gaz comprimé

· * Données modifiées par rapport à la version précédente